

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Carmignac China New Economy

Part F EUR Acc (ISIN: FR0014002E46)

Ce FIA est géré par Carmignac Gestion

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles du FIA sont les suivantes:

- Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance, nette de frais, supérieure à son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.
- L'indicateur de référence du Fonds est l'indice MSCI China Index (USD) dividendes nets réinvestis, reconverti en euros. L'univers d'investissement du Fonds s'inspire, du moins en partie, de cet indicateur en termes d'allocation par zone géographique, secteur ou capitalisation mais la stratégie du Fonds n'est pas conditionnée par celui-ci : les positions du Fonds et leur pondération peuvent s'écarter substantiellement de sa composition. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.
- Le Fonds investit principalement en actions émises par des sociétés ou des émetteurs ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité en Grande Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao, Taiwan et Singapour). Le Fonds est géré de manière discrétionnaire avec une stratégie d'investissement mise en œuvre au travers du portefeuille de titres vifs en actions chinoises. La stratégie d'investissement se fait sans contrainte a priori d'allocation. Au moins 75% de l'actif du Fonds sera investi directement ou indirectement en actions émises par des sociétés ou des émetteurs ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité en Grande Chine. Les investissements dans les sociétés ayant une petite capitalisation (inférieure à 2 milliard d'euros ou de dollars) sont limités à 30% de l'actif net du Fonds.
- L'actif peut également comporter des actifs obligataires, des titres de créances ou instruments du marché monétaire libellés en devise ou en euro, des obligations à taux variables. L'actif net du Fonds pourra être investi jusqu'à 25% maximum en (i) instruments du marché monétaire libellés en euro, à taux fixe ou variable émis par des émetteurs publics ou (ii) en obligations souveraines émises par un pays de la zone euro, au moins « investment grade » selon les principales agences de notation ou d'une notation jugée équivalente par la Carmignac gestion. La répartition sera sans contrainte a priori.
- L'exposition nette en devises autres que la devise de valorisation du fonds générée par des instruments dérivés peut s'élever à 125% de l'actif net. Le fonds utilisera les instruments dérivés sur devises principalement en couverture et à la marge en exposition ou relatif.

- Le fonds peut emprunter de façon temporaire dans la limite de 10% maximum de l'actif net, il peut avoir recours aux acquisitions/cessions temporaires de titre jusqu'à 20% de son actif net et en vue d'optimiser la gestion de sa trésorerie, avoir recours à des dépôts dans la limite de 20% de l'actif net ou détenir des liquidités à titre accessoire.
- Le Fonds peut investir sur des titres intégrant des dérivés (notamment warrants, bons de souscription et P-notes) négociés sur des marchés internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré. Ces investissements ne peuvent dépasser 10% de l'actif net.

Autres informations :

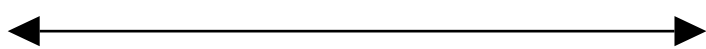
- Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
- Le Fonds pourra intervenir, de façon discrétionnaire, en couverture ou en exposition sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, dont les marchés émergents. Les autres instruments dérivés susceptibles d'être utilisés à des fins d'exposition ou de couverture sont les CFD (contrats for difference), les contrats à terme de gré à gré (forwards), le change à terme, les options (simples ou à barrière) et les swaps portant sur un ou plusieurs des risques/instruments sous-jacents.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM français ou étranger, FIA français ou européen, fonds d'investissement étranger, à condition que les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger respectent les critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier. Le Fonds peut investir dans des OPC gérés par Carmignac Gestion ou une société liée. Le Fonds peut avoir recours aux « trackers », supports indiciaires cotés et « exchange traded funds ».
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
- L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 18 heures CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant d'établissement de la valeur liquidative.
- Cette part est une part de capitalisation.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce fonds est classé en catégorie 6 en raison de l'exposition aux marchés émergents.
- Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative:

- Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.
- Risque de contrepartie : le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles;
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.25%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance 20.00% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée.	

Les **frais courants** sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2020. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective). Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.carmignac.com

La commission de surperformance se fonde sur la surperformance relative de la part par rapport à son indicateur de référence. La commission de surperformance est calculée sur une période de performance de 1 an, correspondant à l'exercice du fonds. Elle est provisionnée lorsque la performance de la part est supérieure à la performance de l'indicateur de référence pendant la période de performance. Toutefois, elle n'est prélevée que lorsque toute sous-performance constatée sur une période de 5 ans maximum (applicable à compter du 1.1.2022 ou depuis le lancement de la part si elle est postérieure) ne soit récupérée. Une commission de surperformance peut également être prélevée lorsque la performance absolue est négative, c'est-à-dire lorsque la performance absolue du fonds est négative mais dépasse toujours celle de l'indicateur de référence.

Performances passées



- La part de cet FIA a été créée en 2021. Ce FIA a été lancé en 2019.
- La gestion de ce fonds n'est pas indiciaire.
- Les performances seront affichées à la fin de la première année civile complète, en janvier 2022.
- les performances passées du Fonds ne préjugent pas des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Les performances affichées seront calculées en EUR.

- Performance du fonds
- Performance de l'indicateur de référence : MSCI China Index (USD)

Informations pratiques

- Le dépositaire de ce fonds est BNP Paribas Securities Services.
- Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Carmignac Gestion 24, place Vendôme 75001 Paris France (documents disponibles en français sur le site internet : www.carmignac.com).
- La VL est disponible sur le site internet : www.carmignac.com
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Carmignac Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.
- Le fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: www.carmignac.com
- La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions des réglementations américaines "Regulation S" et "FATCA".
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.carmignac.com. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.